



N° Siret : 189 740 111 00019  
Déclaration d'activité : 98 97 02298 97

Établissement accueillant  
le public à mobilité réduite



« Avec La  
Chambre de Métiers,  
je me forme, j'avance »

#### Plus-value de la formation

Une formation adaptée au contexte  
réunionnais  
une sensibilisation à TrackDéchets  
Une visite conseil sur demande

#### Validation

Un certificat de réalisation

#### CONTACTS INSCRIPTON :

La formatrice

[kim.martinez@cma-reunion.fr](mailto:kim.martinez@cma-reunion.fr)

Une formation accessible via le



[passcma.liberte@cma-reunion.fr](mailto:passcma.liberte@cma-reunion.fr)

URMA Saint-Pierre :

[fc2formation@cma-reunion.fr](mailto:fc2formation@cma-reunion.fr)

Tél. : 0262 96 12 66

42 rue Jean Cocteau BP 10034

97491 Sainte-Clotilde CEDEX

Tél. : 0262 21 04 35

[www.artisanat974.re](http://www.artisanat974.re)

## LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES DE L'ENTREPRISE SECTEUR AUTOMOBILE

Saint-Pierre

### DATE - DURÉE

#### • Sessions 2024 :

• Saint-Pierre : 26 juin

• Durée : 7 heures

• Horaires : de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30

• Tarif public : 210€

• Produit également accessible par le PASS CMA LIBERTE (175€), voir conditions  
d'abonnement avec prise en charge FAFCEA

• Accompagnement aux démarches de financement :

Chef d'entreprise : FAFCEA

Salarié : Opérateur de compétences

### MODALITÉS D'ACCÈS

- Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation.
- Démarrage de la formation à partir de 6 stagiaires

### OBJECTIFS

- Identifier la réglementation environnementale applicable à mon entreprise
- Comprendre les enjeux de cette réglementation pour la pérennité de mon activité
- Mettre en place le registre déchets obligatoire et un plan d'actions de mise aux normes, adapté à mon activité

### PUBLICS - PRÉREQUIS

- Artisan, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi dans le métier
- Porteur de projet en création d'entreprise, repreneur d'entreprise dans le métier
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture

### CONTENUS DE LA FORMATION

- La réglementation de l'environnement
- L'implantation du garage - code de l'urbanisme
- Déchets, la typologie, les prestataires
- Traçabilité et documents administratifs
- Stockage des produits dangereux
- Pièces d'occasion et économie circulaire
- Eau, prévention des pollutions
- Air, sources de pollution et bonnes pratiques
- Bruit - réglementation
- Prévention avec les écoproduits et ecotechnologies
- Sensibilisation à l'outil TrackDéchets
- Les aides financières pour l'environnement dans l'activité

### MÉTHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Autodiagnostic de positionnement, exercices pratiques ludiques et collaboratifs
- Livret de la formation
- Salle banalisée, vidéoprojecteurs

### MODALITÉS D'EVALUATION

- QCM final / Exercices d'application / de mise en situation

**Intervenant** ayant expertise dans le domaine de l'environnement et de l'artisanat